



Litige avec mon proprio

Par Juju1367

Bonjour,

Voilà je me présente je m'appelle Julien je suis à côté de Strasbourg et j'ai un souci avec mon proprio.

J'ai été victime d'un dégât des eaux l'année dernière dans mon ancien appartement et ai dû trouver rapidement un nouveau logement.

Après une semaine de recherche intensive de logement correspondant à mes critères (surface + garage fermé pour mes motos) j'ai réussi à trouver le logement parfait à 500m de chez moi.

La visite se fait avec l'agence qui a la gestion locative du bien et qui m'indique un garage dans la cour mais dont elle n'a pas les clés, qu'à cela ne tienne je verrai ça plus tard, arrive le moment de signer le bail et là j'apprends que ce n'est pas mon garage mais celui d'un locataire extérieur au groupe de logements situés dans la cour (non sécurisée).

Le propriétaire m'affirme que des carports avec porte seraient posés d'ici janvier et d'après mes calculs je me dis qu'il vaut mieux conserver le garage fermé de mon ancien logement. Au mois de mars le carport est arrivé mais sans la porte et aujourd'hui la porte vient d'être posée.

Voici mon problème : quand je dis à mon proprio que j'ai payé 360 euros de garage en plus de mon loyer à cause de son erreur (le garage est stipulé sur le bail) il me répond que le carport était là depuis un moment et me propose de ne payer que le tiers de la somme.

Que suis-je censé faire à ce sujet ?

Merci d'avance pour votre réponse